

Les stages

Les stages permettent :

- ✚ De donner au jeune la possibilité de développer son identité, son individualité, ses potentialités et de reconnaître l'utilité de son travail.
- ✚ D'aider l'entourage à reconnaître le jeune comme sujet ayant des difficultés, mais aussi des compétences qui lui permettront, à plus long terme, d'intégrer le monde du travail.
- ✚ De poursuivre et d'évaluer les apprentissages éducatifs et professionnels en vue d'une adaptation optimale à la structure destinée à le recevoir, dans le secteur adulte.
- ✚ De renforcer l'autonomie et la socialisation afin de permettre au jeune de s'assumer ultérieurement, au maximum de ses possibilités : en foyer, en appartement ou à la maison.
- ✚ De développer la confiance en soi pour aborder et résoudre les problèmes auxquels le jeune aura à faire face dans la vie quotidienne et au travail.
- ✚ D'élargir les aptitudes manuelles et les qualités professionnelles pour préparer le jeune à sa future insertion professionnelle.

Au cours de l'année de JISP, les jeunes alternent les temps de formation à l'IME et les situations **de stages en entreprises, en centre de formation professionnel ou en ESAT.**